

se commander à soi-même, et faire que la partie inférieure obéisse à la supérieure, ce n'est point l'abdication d'une volonté déprimée : non ; c'est au contraire l'acte d'une vertu généreuse, admirablement conforme à la raison, et tout à fait digne de l'homme. Au surplus, beaucoup souffrir, beaucoup endurer, est la condition humaine. Il n'est pas plus au pouvoir de l'homme de s'arranger une vie exempte de douleur, et remplie de toute félicité, que de réduire à néant le dessein de son divin auteur, lequel a voulu que les conséquences de l'antique faute fussent perpétuelles. Il convient donc de n'attendre point sur la terre l'abolition de la douleur, et de tremper son âme pour la supporter avec patience, en y reconnaissant un gage certain des récompenses suprêmes. Car, ce n'est point aux richesses ni aux délices de la vie, ce n'est point aux honneurs ni à la puissance, mais à la patience et aux larmes, au zèle de la justice et à la pureté du cœur, que le Christ a promis l'éternelle béatitude.

On voit facilement par là ce qu'on peut attendre des aberrations et de l'orgueil de certains hommes, lesquels, faisant mépris de l'autorité du Rédempteur, placent l'homme au plus haut faite du monde, et prétendent que la nature humaine règne en souveraine absolue sur toutes choses ; encore qu'ils ne sachent ni amener l'avènement de ce règne, ni même en définir le caractère. Le règne de Jésus-Christ, c'est de la charité qu'il tire sa forme et sa vitalité ; aimer saintement et suivant l'ordre, tel est son fondement et toute sa substance ; d'où suit nécessairement tout le reste : observer inviolablement ses propres devoirs, respecter les droits d'autrui, estimer l'humain inférieur au céleste, préférer à toutes choses l'amour de Dieu. Au contraire, cette souveraineté de l'homme rejetant Jésus-Christ, ou dédaignant de le connaître, a pour base unique l'égoïsme : la charité lui est étrangère, elle ignore le dévouement. Que l'homme commande, Jésus-Christ y consent ; mais en la seule manière possible : c'est qu'il commence par servir Dieu, et demander religieusement à sa loi la règle et la discipline de la vie.

Par loi de Jésus-Christ, nous n'entendons pas uniquement les préceptes de morale strictement naturelle, ni les seuls préceptes antiquement révélés, ceux-ci d'ailleurs perfectionnés et achevés par Jésus-Christ, qui les a expliqués, interprétés, sanctionnés ; nous entendons encore tout le reste de sa doctrine, et notamment